



**À FOND
MA RÉGION !**

avec **François
BONNEAU**

6 et 13 DÉCEMBRE 2015

ÉLECTIONS RÉGIONALES RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

François Bonneau
Candidat à l'élection régionale
Région Centre Val de Loire
A l'attention de G.GUERAUD
Association « Non au POCL »

Orléans le 3 décembre 15

Cher Monsieur,

Je vous remercie pour votre message et courrier et souhaite vous apporter ici les réponses attendues.

1) Si vous êtes élus, quelle politique ferroviaire régionale mettrez-vous en œuvre concernant les TER, TET (InterCités), TGV et lignes de cars?

S'agissant des TER, Je poursuivrai le travail entrepris de réouverture de lignes (Chartres-Orléans, Orléans-Châteauneuf, Tours-Loches...) ; nous poursuivrons les acquisitions de matériels et amplifierons les politiques tarifaires adaptées pour chaque catégorie d'usagers.

Concernant les infrastructures et les matériels :

Dans le Cher :

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite des gares de Vierzon
Remise à niveau de la ligne Bourges-Saint-Amand-Montrond-Montluçon

Dans l'Eure et Loir :

Modernisation de la ligne Chartres-Orléans (Orléans-Voves)
Mise en service de 14 rames RégiO2n sur la ligne Paris-Chartre-Le Mans
Agglo de Dreux : Aménagement d'un parking, aménagement des parvis,
Agglo de Chartres : Réalisation d'une plateforme multimodale

Dans l'Indre :

Agglo de Châteauroux : Aménagement du parvis de la gare SNCF
Aménagement du cheminement entre gares routière et ferroviaire, Passerelle

Dans l'Indre et Loire :

Modernisation de la ligne Tours-Loches
Etudes pour le nœud ferroviaire de Saint-Pierre des Corps
Agglo de Tours :
Etudes préliminaires pour la mise en place d'une nouvelle ligne de TRAM
Etudes de faisabilité pour la liaison gares de Tours/St Pierre des Corps

Dans le Loir et Cher :

Agglo de Blois : Réaménagement du parvis de la gare
Création de voies de circulations douces



**À FOND
MA RÉGION !**

avec **François
BONNEAU**

ÉLECTIONS RÉGIONALES RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

6 et 13 DÉCEMBRE 2015

Aménagement d'un parking bus

Dans le Loiret :

Modernisation du nœud ferroviaire d'Orléans

Modernisation de la ligne Orléans-Châteauneuf

Modernisation de la ligne Chartres-Orléans Agglo de Montargis : Extension du parking gare SNCF

Création d'un pôle bus intermodal

Agglo d'Orléans : Aménagement dans le cadre de l'ouverture à l'ouest de la gare des Aubrais

Aménagement pour la liaison entre gares SNCF et routière

S'agissant des tarifications :

Tous les jeunes voyageront sur le réseau TER avec un tarif unique et bénéficieront d'une réduction de 50% sur tous les trajets. Les 16-25 ans bénéficieront d'abonnements mensuels d'étude plafonnés à 75 €, les Salariés, continueront de bénéficier de Mobillico, qui limite le coût de l'abonnement domicile-travail à 75€ par mois. Nous avons décidé que la gratuité s'appliquerait aux transports scolaires.

Les TET doivent rester de la compétence de l'état, les transports interurbains relèveront désormais des Régions.

2) Si l'Etat et la SNCF persèverent à vouloir réaliser ce projet déraisonnable du POCL, quelle sera votre position quant à l'accompagnement par la Région?

Je ne crois pas que cette façon de poser la question permette d'y répondre, peut-on en effet répondre à une question dont la formulation revient à dire : Souhaitez-vous financer un projet déraisonnable ? Ma réponse à la question suivante devrait vous éclairer de manière plus rigoureuse.

3) Finalement, êtes-vous favorable au projet POCL?

J'admire la progression des questions : maintenant qu'on vous a dit que c'était déraisonnable (question 2), le soutenez-vous ? Plus sérieusement : La première de nos priorités consiste dans la rénovation du réseau existant, priorité clairement énoncée dans le CPER. La perspective du POCL nécessite de s'assurer de la saturation effective du Paris Lyon, car la Région fait une priorité des lignes régionales en termes d'investissements. Si cette saturation est bien réelle et rend nécessaire de doubler le Paris-Lyon, la Région a toujours exprimé sa préférence exclusive en faveur du tracé Ouest qui permet de prendre en compte Bourges et Orléans, suivant l'axe de la 71 comportant un impact environnemental moindre. C'est seulement à cette condition que la Région sous ma présidence accepterait une participation au financement de cette ligne d'intérêt national -et dès lors régional-. Dans le cas du tracé médian, la Région ne participera pas à ce financement.

Je vous prie de trouver ici mes salutations les plus cordiales.

François Bonneau